

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE LA HAUTE-MARNE**

Département de la HAUTE-MARNE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
	SEANCE DU 27 JANVIER 2026
N° 2026-04	OBJET DE LA DELIBERATION : Ouverture anticipée des crédits d'investissement

Nombre de membres : 19
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 12

Le 27 janvier 2026, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à 17h00, au siège du centre de gestion à Chaumont, après convocations envoyées le 16 janvier 2026.

Présents :

Monsieur Joël AGNUS, Monsieur Laurent AUBERTOT, Monsieur Joël CLEMENT, Monsieur Didier COGNON, Madame Sylviane DENIS, Monsieur Philippe FREQUELIN, Monsieur Michel LAMBERT, Monsieur Gérard LENE, Monsieur Didier PETIT, Monsieur Thierry PONCE, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Jean-Marie WATREMETZ.

Absents excusés et non représentés : Madame Rachel BLANC, Madame Patricia GUERIN, Monsieur Laurent HASSELBERGER, Monsieur Henri EYCHENNE, Madame Marie-Christine LAURENCE, Monsieur Jean-François MARECHAL, Monsieur Jean-François VAN HOORNE.

OUVERTURE ANTICIPEE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT

Le Conseil d'Administration,

Vu l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que, jusqu'à l'adoption du budget, ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette,

Considérant que le montant des crédits d'investissement, hors reports, votés au budget primitif de l'année 2025 était de 165 388€,

Considérant que conformément à la nomenclature comptable M57, il est possible de procéder, pour 2026, à l'ouverture des crédits d'investissement nécessaires, pour un montant de 40 500€,

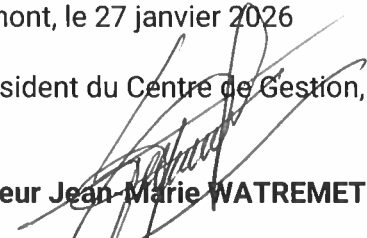
Sur proposition de Monsieur le Président,

DECIDE A

- **d'autoriser l'ouverture anticipée des crédits d'investissement à hauteur de 40 500€, selon la ventilation ci-dessous entre les chapitres 20 et 21**

Chap./Articles	Désignation	Propositions nouvelles BP 2025	Ouverture Crédits 2026 (max 25% de 2025)
20	Immobilisations incorporelles	45 000,00	11 000,00
2051	Concessions et droits similaires	45 000,00	11 000,00
21	Immobilisations corporelles	120388,00	29 500,00
2181	Installations générales, agencement & aménagements divers	10 000,00	2 500,00
21828	Autres matériels de transport	48 832,47	12 000,00
21838	Autre matériel informatique	12 000,00	3 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	18 588,55	4 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	30 966,98	7 500,00
	TOTAL	165 388,00	40 500,00

- **de préciser que ces crédits seront repris au budget primitif 2026**
- **d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.**

<p><u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la transmission à Madame la Préfète du Département de la Haute-Marne le - la publication le 	<p>Chaumont, le 27 janvier 2026</p> <p>Le Président du Centre de Gestion,</p> <p>Monsieur Jean-Marie WATREMETZ</p> 
---	--